

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 53

N°195

En exercice : 53

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 42

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 DÉCEMBRE 2021

L'AN deux mille vingt et un, le 09 décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 3 décembre 2021, s'est réuni Hôtel de Ville à 19H00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-pascale, BIDAL Damien, DAUVERGNE Véronique, MARTIN Samuel, BOUZIDI Zakia, LESERRE Jose, DANDRIEUX Dominique , MESSEZ Marie-francoise , LEGENDRE Jerome, SACKHO Kourtoum, ALLAIN Philippe, GODIN Guillaume, LOE Patricia, Adjoints au Maire

CHIKHDENE Zayen, DESCAMPS Alain, EMEL Maryse, SCHROEDER Cédric, GRYNBERG DIAZ Sandrine, LE ROY Franck, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, CHARTIER Lewis, VACHER Annie, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, OZHAN Mizgin, FAUCHEUX Gilbert, HE Dominique, KARROUMI Sofienne, BELAIR Katalyne, GUERRIEN Marc, KARMAN Jean jacques, NAULEAU Pierre yves, YAOU Fatima, DAGUET Anthony, NEDELEC Soizig, COHEN-HADRIA Yonel, DJEBBARI Nabila, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Est absent : BOUCHA Safia.

Représentés par :

| | |
|--------------------------------|-----------------------------|
| Madame Yasmina BAZIZ | Monsieur Cédric SCHROEDER |
| Madame Sandrine DESIR | Madame Karine FRANCLET |
| Monsieur Thierry AUGY | Monsieur Samuel MARTIN |
| Madame Christiane DESCAMPS | Monsieur Alain DESCAMPS |
| Madame Solene DA SILVA | Madame Zakia BOUZIDI |
| Monsieur Jean Paul GILLY | Monsieur Gilbert FAUCHEUX |
| Madame Marie Amelie ANQUETIL | Madame Marie-pascale REMY |
| Madame Nadege NIFEUR | Monsieur Marc GUERRIEN |
| Monsieur Zishan BUTT | Monsieur Yonel COHEN-HADRIA |
| Madame Evelyne YONNET-SALVATOR | Madame Fatima YAOU |

Secrétaire de séance : Dominique DANDRIEUX

DGA Administration Générale/ MAIRE/

OBJET : Modification des représentants du Syndicat Mixte d'Énergie Calorique (SMIREC)

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame Karine FRANCLLET,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du 17 janvier 2018 d'adhésions au SMIREC,

Vu l'article 7 des statuts,

Vu la délibération n°066 du 20 juillet 2020 portant désignations des représentants au Syndicat Mixte d'Énergie Calorique (SMIREC),

Considérant que Monsieur Samuel MARTIN et Madame Zakia BOUZIDI étaient désignés relativement titulaire et suppléante,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à une modification afin de mieux répondre à la répartition des délégations,

Considérant qu'il est ainsi proposé d'inverser leur rôle et de désigner Madame Zakia BOUZIDI comme titulaire et Monsieur Samuel MARTIN comme suppléant.

Adoption à la majorité par 38 pour, 1 contre (Zayen CHIKHDENE) , 12 se sont abstenus(Sofienne KARROUMI, Katalyne BELAIR, Marc GUERRIEN , Nadege NIFEUR, Pierre yves NAULEAU , Fatima YAOU , Zishan BUTT, Evelyne YONNET-SALVATOR, Anthony DAGUET, Soizig NEDELEC, Yonel COHEN-HADRIA, Nabila DJEBBARI) , 1 ne prend pas part au vote (Jean jacques KARMAN)

DELIBERE :

ABROGE la délibération n°066 du 20 juillet 2020,

ELIT comme représentants de la Commune au sein du comité syndical du SMIREC :

- Madame Zakia BOUZIDI comme membre titulaire
- Monsieur Samuel MARTIN comme membre suppléant

Reçue en préfecture le : 20/12/21

Accusé en préfecture :

93-219300019-20211209-lmc122837-DE-1-1

Publiée le : 17/12/21

Certifiée exécutoire : 13/12/21

Le Maire,

Karine FRANCLLET

